

Saint-Denis, le 28 février 2022

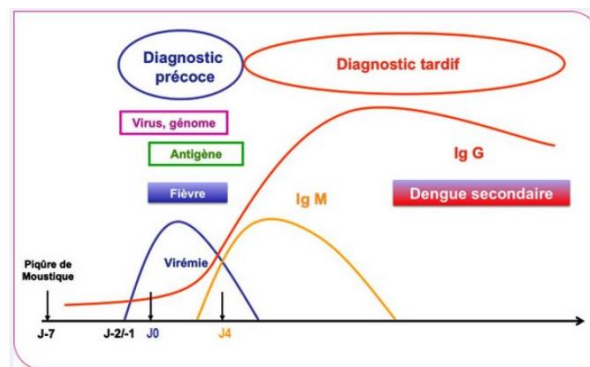
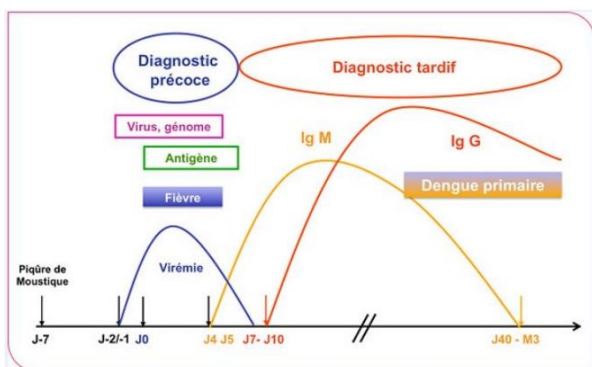
Docteur,

Pour la cinquième année consécutive la Réunion se prépare à une épidémie de dengue. Depuis la première vague en 2018 qui a touché essentiellement l'ouest et le sud de l'île jusqu'à la dernière vague en 2021, des circulations autochtones de trois sérotypes sont identifiées sur l'île : DENV1, DENV2 et DENV3.

Les premiers cas de dengue ont été identifiés depuis ce début d'année 2022 dans 18 communes de l'île. Afin de mener des opérations de lutte anti-vectorielle les plus précoces possibles, et de vous aider à diffuser au mieux les bonnes pratiques de prévention individuelle et collective, nous vous informons de la circulation de la dengue sur l'île. Il est important que les patients présentant un syndrome dengue-like aient un prélèvement précoce pour réalisation d'une PCR ; en effet la PCR permet de détecter le génome du virus de la dengue, et seuls les prélèvements avec une PCR positive pourront faire l'objet d'un sérotypage. L'immunité croisée est de courte durée et le risque de développer une forme sévère est majoré chez un patient présentant une dengue secondaire.

Ainsi, nous vous incitons à être vigilant face à ce risque et nous vous invitons notamment en période inter-épidémique et pré-épidémique, **devant tout syndrome dengue like¹, à prescrire une confirmation biologique** selon les recommandations suivantes et à **rappeler à vos patients les gestes de prévention à adopter** (cf. *Le point épidémiologique sur la dengue*):

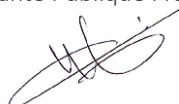
Délai écoulé depuis le début des signes	Confirmation biologique	
≤ à 4 jours	RT-PCR	
entre 5 et 7 jours	RT-PCR et sérologie (IgM et IgG)	Si IgM positives et RT-PCR négative ou non réalisée : renouveler la sérologie (IgM et IgG) à 15 jours d'intervalle dans le même laboratoire
> à 7 jours	Sérologie (IgM et IgG)	



Par ailleurs, vous avez la possibilité de **signaler à la plateforme de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS**, par téléphone (au 02.62.93.94.15) ou par mail : ars-reunion-signal@ars.sante.fr tout signalement inhabituel relatif à la dengue.

Nous vous remercions par avance pour votre implication et sommes disponibles pour tout renseignement complémentaire.

Luce Menuhier
Responsable, Santé Publique France – Réunion



Dr Olivier Monpierre
Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaires
ARS de la Réunion



¹ Fièvre d'apparition brutale (≥38.5°) ET un ou plusieurs symptômes non spécifiques suivants : douleurs musculo-articulaires, douleur rétro-orbitaire, éruption maculo-papuleuse, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs ; en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.